

En démocratie, l'exécutif ne commande pas... (paru le 19.05.2017)

Thony Muster (Moutier)

Une fois de plus, le Gouvernement jurassien, quelques mois après avoir dit que Moutier ne serait pas privilégié par rapport aux autres communes du Jura, promet monts et merveilles à la ville. Ces promesses ressemblent comme deux gouttes aux promesses faites par les ministres de Bâle-Campagne avant le vote sur l'appartenance cantonale du district de Laufon. Aujourd'hui, nous savons et pouvons constater qu'aucune n'a été tenue. En démocratie, l'exécutif exécute, il ne commande pas. Ce rôle revient au législatif, soit les députés et le peuple.

Les probernois sont accusés de vouloir convaincre par la peur! Si la réalité et les faits avérés font peur aux séparatistes, alors laissons-les se réfugier dans l'utopie et la naïveté. Les faits sont bien là, il suffit de les expliquer et de regarder autour de soi. Le canton du Jura prévoyait une baisse d'impôt, repoussée, pour ne pas dire annulée, avant le vote communaliste, cela ne ferait pas bien dans le décor. De plus, la recapitalisation de la caisse de pension du personnel du canton du Jura et la réfection des routes cantonales chargeront le budget pour les années à venir.

Moutier restera commune centre, elle conservera certainement de bonnes relations avec les communes environnantes. On croit rêver: si Moutier part pour le Jura, les communes environnantes sauront bien s'organiser sans la ville, le Cornet en premier. Dans le discours du ministre Juillard, on peut déjà comprendre que si Moutier n'arrive pas à convaincre les communes environnantes de le suivre dans le canton du Jura, Moutier perdra ce statut de district / d'entité. Le délai de cinq ans évoqué est très parlant.

L'hôpital de Moutier a été comparé à celui de Porrentruy. Pourquoi la baisse générale des salaires dans l'hôpital de Porrentruy, suite à un déficit d'un million de francs, n'a-t-elle pas été mentionnée? Une fois de plus, toutes les vérités ne sont pas dites et l'on nous baratine en parlant de transparence.

S'il est vrai qu'une baisse d'impôt cantonal pour une partie de la population de Moutier peut être envisagée, il faut tenir compte de l'impôt communal. Et là, au vu de l'état des finances de la plus grande partie des communes jurassiennes, aucun doute que Moutier ne sera pas la commune au taux d'imposition le plus bas, bien au contraire. Actuellement, 20 à 25% des contribuables de Moutier paient 75 à 80% des impôts, et pour ceux-là, une augmentation sera de toute façon une réalité. Pour les autres, au mieux une économie de 200 à 300 fr. par an serait possible. En comparaison d'une augmentation de 8% pour l'assurance maladie (environ 1000 fr. par an pour une famille de quatre personnes) et l'augmentation de 40% sur les plaques des véhicules (environ 300 à 500 fr. par véhicule), et les familles en possèdent souvent deux, je vous laisse le soin de faire le calcul.

Concernant la caisse-maladie, une chose importante ne doit pas être oubliée. Avec l'offre de nombreux soins spécialisés du canton de Berne, l'assurance de base est suffisante. L'offre en soins spécialisés du canton du Jura est bien plus restreinte, ce qui oblige les assurés à prendre une assurance complémentaire pour les soins dans toute la Suisse, nouvelle augmentation. Qui de vous n'a jamais pesté contre l'augmentation des caisses-maladie d'année en année, même lorsque cette augmentation était de 2 ou 3%? Mais pour aller dans le canton du Jura, l'augmentation sera de 8,05%! Il est vrai que lorsque l'on aime, on ne compte pas... car l'amour rend aveugle!

C'est la vérité des chiffres, et cela n'a rien à avoir avec une quelconque intention de faire peur. Je pense seulement, par exemple, à une personne âgée avec une rente AVS et sans rente 2e pilier. Prime de caisse maladie: 5400 fr. par an, soit une augmentation réelle de 440 fr. par an. Une petite voiture: augmentation réelle de 160 fr. par an. Impôt: diminution envisageable dans le meilleur des cas de 200 fr.; augmentation des charges à la fin de l'année: 400 fr. Une seule option s'impose, votez non le 18 juin. Merci!

Le mythe des 26 millions... (paru le 19.05.2017)

Tina Schluep (Moutier)

Comme l'image de la cigogne avec son petit baluchon qui tombe «pile» au bon endroit, ces fameux, mais tout aussi fumeux 26 millions estimés par les experts, devraient tomber, eux aussi, «pile» sur notre ville selon nos adversaires!

Faut pas rêver.... Annuellement, ces dernières années conjoncturellement difficiles, le canton de Berne a versé, pour Moutier, la somme de quelque 50 millions! Les Si l'on y ajoute les 29 millions que touche le canton au titre de la péréquation fédérale, nous arrivons au total de 43 millions. Reste un «trou» de 7 millions en faveur de Moutier et comblé par le canton. Le canton du Jura toucherait, lui, les fameux 26 millions, les 14 millions d'impôts, soit un revenu de 40 millions. Soit un trou de 10 millions (pour arriver aux 50 injectés par le canton de Berne), auxquels il faut rajouter quelques dépenses dont on a soigneusement évité de parler jusqu'à présent:

- rachat des bâtiments cantonaux bernois: estimation, 47 millions;
- augmentation des hospitalisations externes (les Prévôtois ne pourront plus se faire hospitaliser à l'hôpital de l'Île, mais à Bâle), de 36 à quelque 40 millions par année;
- et tout ce que les Prévôtois n'ont pas envie de perdre, comme par exemple l'école à journée continue: un million de subventions annuellement. Et la liste est loin d'être exhaustive! De quoi retomber brutalement sur terre.

Le baluchon de la cigogne n'y résistera pas !

Oui, le Jura bernois existe! (paru le 20.05.2017)

Jean-Pierre Graber, ancien conseiller National (La Neuveville)

Le Jura bernois existe! Il constitue assurément une réalité à la fois historique, géographique, culturelle et politique qui lui confère une vraie cohérence jamais ébréchée par les aspérités souvent rugueuses du temps qui passe.

L'identité la plus profonde du Jura bernois s'enracine dans une très longue histoire commune, nettement plus longue que celle de grands pays comme l'Allemagne et l'Italie, qui n'existent que depuis le XIXe siècle. Les territoires des trois anciens districts de Courtelary, de La Neuveville et de Moutier appartiennent à la même entité politique depuis plus d'un millénaire! Rien ne les a jamais disjoints. Ils ont vécu ensemble tous les grands événements historiques, dont certains de dimension

européenne. Ensemble, nos ancêtres peuplant ces territoires ont noué des contacts étroits avec Berne et la Confédération dès les XIVe et XVe siècles. Ensemble, ils ont été influencés par la culture dérivée du protestantisme. Ensemble, ils ont été soumis aux retombées continentales cruelles de la Révolution française et de l'épopée napoléonienne. Ensemble, nombre de nos prédécesseurs et plusieurs d'entre nous avons décidé, pour des raisons parfaitement honorables, de ne pas nous séparer du canton de Berne dans les années 1970. Ensemble, nous avons connu un grand essor économique et social. Ensemble, nous sommes aujourd'hui confrontés à de grands bouleversements sociétaux, ainsi qu'aux effets de la mondialisation et d'une économie globalisée qui échappe largement à notre maîtrise.

L'esthétique des paysages du Jura bernois fait aussi partie intégrante de son identité. Le Jura bernois est un magnifique écrin de verdure qui s'étend de La Neuveville à Moutier et de La Ferrière à Romont. Chasseral – sa plus haute incarnation géographique – offre un panorama exceptionnel sur toute la chaîne des Alpes, une bonne partie du Plateau suisse, les Vosges et la Forêt Noire. Du roi des sommets jurassiens, on voit ainsi la France, l'Allemagne et même l'Italie. C'est le symbole de notre ouverture au monde. Nos vallées, bordées de forêts en pentes douces ou escarpées, évoquent notre attachement à des balises protectrices et à des valeurs qui ont fait leur preuve. Nous sommes imprégnés par une même mentalité collective. Elle est caractérisée par une légère introversion propice à la réflexion, au goût du travail bien fait, à la créativité, à la ténacité dans l'effort, à un rien d'individualisme et à un sérieux qui n'empêchent nullement la gaîté et le désir de partager des moments de convivialité. Cette mentalité collective a certainement contribué à forger les grandes personnalités que furent Virgile Rossel, Albert Gobat, Ferdinand Gonseth et tant d'autres.

Le Jura bernois, c'est finalement une entité politique, certes minoritaire dans son canton, mais protégée par un statut particulier qui lui garantit des privilèges institutionnels remarquables uniques en Suisse. Des milliers de personnes sont attachées au Jura bernois parce qu'elles vivent de sa substance économique, de son tissu social et de sa culture tout en contribuant, en retour, à enrichir toutes ces dimensions de notre vie communautaire. Le Jura bernois forme une région cohérente. Puisseons-nous préserver son unité en restant fidèles à notre histoire commune et à notre identité la plus profonde.

Capitale du Jura bernois? (paru le 20.05.2017)

Jean Rérat (Moutier)

Les antiséparatistes ont proclamé que Moutier était le «coeur» du Jura bernois, qu'il en était la «capitale». Drôle de capitale quand on pense qu'il faut se rendre à l'unique préfecture de Courtelary pour renouveler son passeport, seul endroit où, jusqu'il y a peu, les futurs mariés pouvaient faire enregistrer leur union. Sans parler des automobilistes qui doivent présenter leur véhicule à Malleray ou Orpond pour les expertises. Opter pour le Jura, c'est choisir une pente naturelle. La Birse ne coule-t-elle pas vers le Nord? Nos compatriotes jurassiens nous accueilleront sans arrière-pensée, avec enthousiasme. Ils nous tendent déjà leurs bras d'une manière infiniment plus élégante que certains mauvais plaisants de sinistre mémoire. En rejoignant notre patrie historique, nous ne tournons pas le dos à notre voisin bernois pour lequel nous gardons amitié et respect. Amis prévôtois, le jour de la bonne décision est arrivé!

Prévôtois, prenez le train de l'Histoire... (paru le 22.05.2017)

Bernard Comment (Paris)

Chères amies et chers amis de Moutier,

Vous me direz que je vous écris d'un peu loin, de Paris où je me suis exilé il y a plus d'un quart de siècle. Mais le coeur n'est jamais loin. En ce mois de juin qui, pour nous, a pris une signification nouvelle et joyeuse depuis le 23 juin 1974, vous êtes invités à vous prononcer sur votre appartenance future. Le Jura ou Berne.

Je n'ai jamais fait partie des gens qui avaient une conception excluante dans le combat jurassien, et les Bernois ne me sont jamais apparus comme des ennemis. J'aime leur capitale, j'aime leur région, dans sa variété. J'aime aussi leur langue. Mais elle n'est pas la mienne. Elle n'est pas la vôtre.

La campagne s'est beaucoup faite à travers des chiffres. Et avec les chiffres, on essaie d'agiter les peurs. Des chiffres que certains ont essayé de faire parler dans un sens ou dans un autre. C'est le jeu de la politique. Mais le coeur?

Je suis parti depuis très longtemps, pour m'installer d'abord en Italie, puis à Paris. Je voyage beaucoup. Pourtant, à chaque minute, et en tout lieu, je me suis toujours senti Jurassien (avec le caractère emporté que cela peut parfois revêtir, car on a la force et l'énergie de ses convictions, dans notre région). Se sentir Jurassien, c'est un ensemble de paysages, de souvenirs, des routes, ce sont des villages, des forêts, des usines, des trains, des frontières, des passages, des cabanes, des odeurs, des trajets, des saisons, les hivers rigoureux, les étés de grande chaleur, des piscines, des amours, des confrontations sportives, des fêtes.

Et dans ce magma de sentiments et de sensations, d'impressions et de visions, eh bien, il y a Moutier. J'y allais enfant avec mon père, quand il exposait au Club des Amis des Arts ou venait rendre visite à Max Robert, merveilleux personnage de culture et d'aide à la création, ou quand il se rendait à l'atelier de gravure, j'y suis venu un peu plus tard, à l'adolescence, sous les couleurs bruntrutaines du football, rouge et noir, pour affronter les juniors prévôtois en des matches toujours empreints d'amitié et de respect (pour être honnête, notre bête noire, c'était... Delémont). Plus tard encore, je m'y suis souvent arrêté, j'ai visité le musée, l'église aux magnifiques vitraux de Manessier, j'y ai mangé, j'y ai traîné, comme on dit, et aujourd'hui, quand j'y passe, je dois toujours fournir un effort mental pour me rappeler que Moutier n'est pas dans le même canton que mon Ajoie natale. Oui, un réel effort, parce que nous sommes assurément faits du même bois.

Alors, amies et amis de Moutier, à l'heure du choix, je vous le demande avec le coeur: prenez le train de l'Histoire, et rejoignez votre destin, qui est le Jura. Les questions pratiques se règlent, tôt ou tard. Mais pour l'amour, il faut de l'allant, il faut un élan. C'est maintenant! Nous vous aimons.